

## **Poursuite de la réflexion sur le positionnement et la stratégie de l'Union syndicale Solidaires dans le contexte politique actuel.**

À ce jour, 2 septembre 2024, il n'est pas facile d'avoir une vision claire de la phase politique dans laquelle nous sommes.

Tout commence, chronologiquement, et en remontant seulement à quelques semaines, par des **élections européennes**, le 9 juin 2024, qui voient une extrême-droite largement en tête, face à des « partis de gouvernement » largement en déconfiture, dont celui du Président de la République. La gauche a concouru divisée. La NUPES, qui avait été présentée par certains comme un nouvel espoir et un renouveau, s'était dissoute dans une série de candidatures isolées : le Parti communiste le premier, puis Europe Ecologie Les Verts, puis Raphaël Glucksmann et enfin La France Insoumise. Le soir de ces élections européennes, Jordan Bardella, fort de ses résultats, demande au Président de la République de dissoudre l'Assemblée Nationale afin de ne « *pas rester sourd au message envoyé par les Français* ». Et, alors que, constitutionnellement, rien ne l'y obligeait, le Président de la République, à la surprise générale, ou presque, y compris dans son camp, décide de dissoudre l'Assemblée nationale et de provoquer des élections législatives anticipées. Ces **élections législatives** se déroulent sur deux tours, les 30 juin et 7 juillet 2024. Très rapidement après l'annonce de la dissolution, les partis de gauche, qui venaient de faire éclater la NUPES, se regroupent autour d'un accord électoral qui leur évite de se concurrencer dans chaque circonscription. Le soir du 1<sup>er</sup> tour, les listes du Rassemblement National sont largement en tête dans un très grand nombre de circonscriptions. Si notre système électoral se déroulait sur un seul tour, le RN aurait disposé d'une très large majorité à l'Assemblée Nationale. Si notre système était « à la proportionnelle », le RN aurait été très largement la première force au Palais Bourbon. L'idée que la France puisse être dirigée par un gouvernement d'extrême-droite provoque un choc dans une partie de l'opinion publique. Au sein de l'Union syndicale Solidaires, le débat est organisé pour préciser notre positionnement. Majoritairement, il est décidé d'appeler à faire barrage à l'extrême-droite et à ses alliés et à toujours porter nos revendications immédiates et de transformation sociale. Une minorité préconise de mettre plus ou moins entre parenthèses la Charte d'Amiens, compte-tenu de la gravité de la situation, et d'appeler explicitement à voter NFP. Entre les deux tours, le « barrage républicain » contre l'extrême-droite se met partiellement en place entre les candidatures NFP, Renaissance (Macron) et parfois LR et la droite officielle (nous avons eu la confirmation que les membres du parti « Les Républicains » n'étaient pas ceux qui pratiquaient le plus le barrage républicain). Le soir du deuxième tour, à la surprise générale, ce sont les élu.es NFP qui sont légèrement les plus nombreux (193 sièges), devant les élu.es de l'ancien camp du Président de la République et devant le RN. Finalement, le front républicain a en partie fonctionné, et grâce aux désistements et au scrutin majoritaire, les 37 % de voix des électeurs d'extrême-droite n'ont donné que 25 % des députés. Ce fut un « ouf » de soulagement. La gauche est devenue la minorité parlementaire la plus importante, le « centre » résiste mieux qu'il ne pouvait l'espérer et Macron, qui mettait déjà en œuvre en partie la politique du RN sur l'immigration et l'éducation « *pour mieux le désarmer* », sort tout de même affaibli. Cependant, la gauche ne devait pas être euphorique et faire comme si le programme du NFP avait été approuvé par la majorité relative des Français : de la même manière que les électeurs de gauche qui ont voté pour un candidat centriste ou de droite ne sont pas devenus macronistes, les électeurs venus de la droite ou du centre n'adhèrent pas pour autant au programme du NFP tout en ayant voté pour ses candidats. Et personne ne devrait faire comme si **la question du RN** avait été réglée une fois pour toutes. La progression continue des votes pour l'extrême-droite est la mesure de notre échec dans la lutte contre les idées de l'extrême-droite. Ceci signifie certainement qu'il nous faut mieux analyser ce qui conduit tant de nos concitoyennes et de nos concitoyens à porter leurs espoirs sur ce parti. Les « explications » que nous donnons le plus souvent mériteront d'être améliorées : les électeurs du RN sont simplement racistes, les électeurs du RN se sentent abandonnés par les élites, les électeurs du RN sont surtout des ruraux qui n'ont plus de services publics. Il y a certainement aussi une forme de dédagisme des

partis de gouvernement qui ont déjà eu accès au pouvoir et qui n'ont pas convaincu. Ça se traduit par « on n'a jamais essayé le RN ». Il y a aussi les effets de l'accroissement des inégalités sociales et économiques dans un environnement où c'est partout, *in fine*, la finance qui a le dernier mot, niant donc les votes politiques et réduisant à néant les promesses électorales. Et il y a encore la question identitaire, pas limitée au « racisme » selon lequel il y aurait des races supérieures à d'autres, mais une volonté de rester entre soi et d'exclure l'autre. Ça veut dire qu'il y a un important chantier pour le mouvement syndical et pour notre Union syndicale.

Nous avons ensuite connu la phase de **désignation d'un nouveau Premier ministre**. Selon les usages, le Premier ministre en exercice, Gabriel Attal, remet sa démission au Président de la République, Macron, qui la refuse. Nouvel étonnement. Reste que tout ceci semble autorisé par la lettre de la Constitution dont l'article 8 dit que « *Le Président de la République nomme le Premier ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement. Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions* ». Pendant des semaines nous allons avoir un gouvernement démissionnaire qui va « gérer les affaires courantes », ce qui crée des imbroglios institutionnels qui devraient choquer plus d'un républicain et qui, finalement, « passent » : des ministres démissionnaires sont maintenant devenus des députés récemment élus ! Le Premier ministre par intérim, Gabriel Attal, est aussi chef du groupe présidentiel à l'Assemblée nationale ! Ceci fait de sérieuses entorses à la séparation des pouvoirs : des parlementaires occupent des fonctions de ministres !

Nous avons ensuite traversé une période de « **trêve olympique** », non pas par injonction du Président, mais parce que la pratique des César de l'empire romain, « *Panem et circenses* », « *Du pain et des jeux du cirque* », ça marche toujours. Le « peuple » prenait ses congés payés, le peuple était à la plage, le peuple s'enthousiasmait pour les J.O. et pour les médailles. Si le NFP avait effectivement véritablement gagné les élections et était arrivé à Matignon et s'il avait mis en œuvre une partie de ses promesses électorales, il n'y aurait pas eu beaucoup de monde dans la rue pour appuyer ses premières mesures venant réduire les privilèges des privilégiés.

S'en est suivi alors un nouvel **embrouillamini politique et institutionnel** duquel il est difficile d'extirper quelques visions claires. Quelques-uns de LFI ont continué de faire comme s'ils avaient obtenu la majorité absolue aux élections et ont annoncé qu'ils appliqueront leur programme, tout leur programme, et rien que leur programme. Nous voyons aisément que, dans la situation actuelle, ce n'est pas possible. Par exemple, pour abroger la réforme des retraites de 2023, ceci ne peut se faire que par une loi, un nouveau décret ne peut pas remettre en cause le décret d'application d'une loi. Rendre la loi de 2023 inapplicable par un nouveau décret est impossible. Pour faire passer une nouvelle loi, il faudrait au moins 289 députés et le NFP en est loin. Ou alors, il faudrait passer des alliances partisanes générales pour un programme de gouvernement a minima, mais il n'y a pas de regroupement politique qui, actuellement, accepte de gouverner avec le NFP. Et, en ce qui concerne le NFP, il y a probablement débat en interne pour essayer de déterminer quelle est la moins mauvaise opportunité dans une telle situation d'un corps électoral éclaté en trois tiers à peu près équivalents. L'autre possibilité politique serait que le NFP constitue un gouvernement, qu'il ne soit pas censuré dès sa première décision, et qu'il puisse faire passer des textes au cas par cas. Faire passer par une nouvelle loi la suppression de la réforme des retraites est improbable de la part des macronistes et de LR qui soutenaient cette réforme, et c'est inenvisageable de la part du RN. Finalement, ce qui pourrait être possible, ce serait de réduire par décrets une partie des objectifs de la réforme, d'en modérer l'application. Pour éviter d'être qualifiés rapidement de « traîtres », il est certes possible de faire « comme si », comme si tous leurs électeurs et toutes les électrices NFP partageaient à 100 % le programme, alors que, parfois, l'élection résulte du « désistement républicain ». La question qui se pose, c'est comment mettre en œuvre un programme que plus des deux tiers des citoyens désapprouvent, certainement pas par le 49.3.

Nous avons ensuite traversé une nouvelle phase, celle où le groupe arrivé le 1<sup>er</sup> aux élections, le NFP, se cherche un candidat ou une candidate pour le poste de 1<sup>er</sup> Ministre. Après quelques coups fourrés entre membres du NFP, l'accord semble se faire au sein du NFP autour de la personne de Lucie Castets, très largement inconnue du grand public. De nouveau, il faudrait « faire confiance », cette fois, à celles et ceux qui se sont mis d'accord sur son nom.

Mais **Macron**, dont le parti a évité le pire et qui est encore là grâce au « désistement républicain », fait comme si rien n'était changé, et que c'est toujours sa ligne politique qui doit être appliquée. Macron se refuse à reconnaître que les trois élections du 9 juin, du 30 juin et du 7 juillet sont, à chaque fois, un large désaveu de sa politique : alors que 9,8 millions d'électeurs avaient déposé un bulletin Emmanuel Macron dans l'urne au premier tour de l'élection présidentielle de 2022, seuls 3,6 ont soutenu son parti aux élections européennes. Nous le voyons anticiper sur une éventuelle motion de censure ultérieure et au nom de la « stabilité institutionnelle » refuser de nommer la candidate du NFP. Il est certain que ce n'est pas à lui d'anticiper une éventuelle motion de censure contre un éventuel gouvernement, c'est à l'Assemblée Nationale de le faire, le moment venu et quand elle en jugera. Ceci devient « ubuesque » : Macron est, par la Constitution, le garant des institutions et du respect de la Constitution, mais c'est lui qui est à l'origine de la crise institutionnelle que traverse le pays du fait de sa dissolution intempestive, et en plus, il vient se draper de la « stabilité institutionnelle » pour refuser le verdict des élections ! Nous voyons Macron manœuvrer pour essayer de construire une majorité de droite autour de Renaissance. Mais la droite LR, qui maintient un groupe significatif à l'Assemblée Nationale, fait monter les enchères en affirmant qu'ils ne gouverneront que sur leur base. Quelques-uns, à droite, s'interrogent sur une alliance avec le RN qui piloterait un gouvernement qui pourrait avoir le soutien, au cas par cas, des députés de droite et du centre (dont Renaissance). La « clarification » annoncée par Macron serait réussie : tout le monde verrait que ce centre, c'est déjà la droite, et que l'extrême-droite, c'est toujours la droite. Dans tous les cas, il s'agit bien d'éviter tout programme qui viendrait contester, ne serait-ce qu'à la marge, les profits et les privilèges du capital. Et, pour ce faire, les entorses à la « démocratie », ce n'est pas un problème pour Macron. Ce qui nous est toujours présenté comme la rationalité économique, c'est la poursuite et l'accentuation des mesures prises notamment depuis 2017 de concentration des capitaux et des profits dans les mains de la minorité déjà la plus riche. Nous entendons Macron et nombre de représentants des intérêts du capital parler de recherche du compromis, sachant que, de leur côté, il y a toujours refus total de quelque compromis que ce soit qui viendrait rogner les profits : l'économie est exclue du champ démocratique, l'économie relève des « lois du marché », c'est-à-dire que les plus forts bouffent les plus faibles.

Ce qui semble clair, c'est qu'au lendemain du 2<sup>e</sup> tour, compte-tenu de l'extrême tension qui apparaissait entre les différentes composantes du corps électoral, l'urgence pour celles et ceux qui s'étaient auto-désignés comme étant le « **camp républicain** », celui qui est parvenu à repousser le danger du RN à Matignon, aurait été de parvenir à un accord de gouvernement pour mettre en œuvre une politique permettant d'apaiser ces tensions (réduction des inégalités économiques, sociales, culturelles, écoute des populations et des corps intermédiaires, réimplantation des services publics, dont l'école et la santé, sur l'ensemble des territoires, etc.). À ce jour, il n'en est rien. Les affrontements partisans et de court terme l'emportent toujours. C'est pourtant l'humilité qui devrait l'emporter. La partition de l'échiquier politique en trois blocs devrait obliger à débattre, à construire des compromis, à écouter. Il faut manifestement que la classe politique travaille autrement et parte d'analyses plus fines des besoins, des frustrations et des envies de nos concitoyens et concitoyennes.

Dans cette période, il faut certainement éviter que **l'intersyndicale**, celle qui a gagné une relative crédibilité et légitimité lors du conflit du printemps 2023 contre la réforme des retraites, ne se mouille dans les querelles partisans et prenne position dans la concurrence entre les écuries pour l'accès au pouvoir politique.

À court terme, il faut continuer de porter nos revendications urgentes et de souligner qu'une partie de la population ne peut pas attendre que le prince continue ainsi de manœuvrer pour repousser le résultat des votes. Nous avons déjà eu l'épisode de 2005 et du TCE repoussé par référendum, et remis en selle par Sarkozy et Hollande sous la forme du Traité de Lisbonne de 2008. À moyen terme, il faut faire émerger en France le débat sur l'amélioration de notre système démocratique, ce qui implique notamment une modification du texte constitutionnel, sachant que nous vivons principalement aujourd'hui une crise politique plus qu'une crise des institutions : pour gouverner, aujourd'hui, il faut être capable de nouer des alliances. Et les forces syndicales doivent rappeler que, ce qui compte, c'est de répondre aux demandes et aux attentes des populations, par des actes, et pas seulement par des promesses électorales plus ou moins très concrètement irréalisables, notamment compte tenu de la réalité des rapports de force.

Pour essayer de trouver **une position cohérente pour notre organisation**, il faut essayer de s'inscrire dans une cohérence avec nos objectifs à court, moyen et long terme.

À court terme, c'est la satisfaction des revendications immédiates et urgentes, et tout ce qui pourrait être « pris » serait bon à prendre : toute légère augmentation du SMIC, toute amélioration du pouvoir d'achat, tout recul même léger sur la réforme des retraites, etc. Dans le rapport de force électoral actuel, ceci n'est possible que par une coalition gouvernementale, où des forces « progressistes » s'engageraient avec des forces libérales qui ne changeraient rien sur l'essentiel mais concèderaient quelques reculs sociaux. Même pour n'obtenir que ces quelques résultats, des mobilisations sociales seront nécessaires. C'est pourquoi l'annonce d'une mobilisation pour le 1<sup>er</sup> octobre sur la base de quelques revendications prioritaires va certainement dans le bon sens, même si nous savons que notre demande, par exemple, de l'abrogation de la réforme des retraites semble bien difficile à atteindre aujourd'hui. De même, il faut laisser les partis politiques du NFP appeler à la journée du 7 septembre portant sur la désignation de leur Première ministre. Plus largement, compte-tenu du rapport de forces à l'Assemblée Nationale, le « choix » pour les forces progressistes est donc de savoir s'il est préférable de se mouiller plus ou moins en espérant grappiller quelques mesures, en tablant que ce sera moins pire si on y est que si on n'y est pas ou s'il est plutôt souhaitable de ne pas se mouiller dans des compromis qui ne pourraient être que des compromissions et donc de laisser les autres gouverner, en continuant d'être dans l'opposition et en dénonçant les politiques suivies, qui seront dans la continuité aggravée des précédentes.

À moyen terme, il s'agirait d'obtenir des avancées sociales plus importantes et ouvrant la voie à d'autres progrès sociaux : amélioration des rapports sociaux, instauration des discussions dans les entreprises et au niveau national dans les branches, discussions pour un autre partage des richesses produites. Ceci implique un rapport de force idéologique et politique qui n'est pas atteint. Ceci nous montre que les organisations syndicales ont tout ce travail de syndicalisation à faire pour améliorer la conscience de classe du monde du travail.

À long terme, il s'agit d'inverser le rapport de force entre le capital et le travail, ce qui passe notamment par une remise en cause progressive de la totale liberté de circulation des capitaux sans limites ni contrôles sur toute la planète. C'est en effet par ces libertés que le capital parvient à mettre toutes les mains d'œuvre nationales en concurrence entre elles, et tous les régimes sociaux, et toutes les réglementations sanitaires, environnementales, fiscales, etc. Nous sommes encore très loin d'avoir gagné la bataille culturelle pour mettre ces réformes en œuvre. Ceci nous montre aussi le travail à faire pour notre organisation syndicale : de la syndicalisation de proximité, du syndicalisme du quotidien, de la formation syndicale, de l'internationalisme, etc.

Dans tous les cas, selon les principes auxquels nous disons nous référer actuellement, ceux de l'autonomie du mouvement ouvrier (sachant qu'il est toujours possible d'en changer après des débats clairs en Congrès), il nous faut essayer de sauvegarder l'autonomie de notre organisation syndicale, c'est-à-dire ne pas limiter

ses possibilités de choix ultérieurs par une décision qui la lierait dans un engagement sur lequel elle n'aurait aucune maîtrise. Ceci signifie certainement qu'hier, effectivement il ne fallait pas appeler à voter expressément pour le NFP mais pour nos revendications et des partis, des candidates et des candidats qui disaient les porter. Appeler à voter NFP, c'était croire être plus radical alors que c'était seulement être plus réformiste, ce qui n'est pas un crime et fait partie du débat que nous avons sur les options à retenir quant aux rapports entre les partis politiques et les syndicats. Aujourd'hui, ça veut certainement dire qu'il nous faut se préparer à toute éventualité institutionnelle, à toute opportunité pour faire avancer nos revendications, pour placer progressivement des coins entre le travail et le capital, pour réduire les avantages et privilèges des détenteurs de capitaux et élargir progressivement les possibilités d'autonomie de la classe ouvrière.

Gérard Gourguechon – 2 septembre 2024.